



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

· **Nom du produit:** Durcisseur du vernis Premium

· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées pertinentes :

Durcisseur pour matériaux de revêtement ou adhésifs pour applications industrielles ou professionnelles

Utilisations déconseillées :

Non approprié pour les travaux à domicile (bricolage)

Pour plus d'informations, se reporter au chapitre 16.

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Couleurs et Matieres

151 rue de Londres 17220 Sainte Soulle

FRANCE

Tel: + 33 5 46 46 87 95

· **Service chargé des renseignements :** info@cm-paris.com

· **Numéro d'appel d'urgence:**

Tel: 00 33 4 76 69 56 56

Fax: 00 33 4 76 69 54 15

N° ORFILA : 01.45.42.59.59

2. Identification des dangers

· **Classification de la substance ou du mélange**

Toxicité aiguë, Par inhalation, Catégorie 4 (H332)

Sensibilisation cutanée, Sous-catégorie 1B (H317)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3 (H335)

Chroniquement dangereux pour l'environnement aquatique, Catégorie 3 (H412)

· **Éléments d'étiquetage**

· **Pictogrammes de danger**



Attention

· **Mention d'avertissement :** Attention

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

polyisocyanate aliphatique hydrophile

No.-CAS160994-68-3

· **Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Version: 5 Révision: 01.09.2023



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

· Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

3. Composition/informations sur les composants

· substances

· No CAS Désignation

160994-68-3

Composants dangereux

polyisocyanate aliphatique hydrophile

Concentration [% en poids]: env. 100

Classification (1272/2008/CE): Acute Tox. 4 Par inhalation H332 Skin Sens. 1B H317 STOT SE 3 H335

Aquatic Chronic 3 H412

Contenant:

1,6-diisocyanate d'hexaméthylène

Concentration [% en poids]: < 0,1

No.-Index: 615-011-00-1

Numéro d'Enregistrement REACH: 01-2119457571-37-0000, 01-2119457571-37-0005,

01-2119457571-37-0006

No.-CAS: 822-06-0

Classification (1272/2008/CE): Acute Tox. 4 Oral(e) H302 Acute Tox. 1 Par inhalation H330 Skin Irrit. 2

H315 Eye Irrit. 2 H319 Resp. Sens. 1 H334 Skin Sens. 1 H317 STOT SE 3 H335

Concentrations limites spécifiques:

Resp. Sens. 1 H334 >= 0,5 %

Skin Sens. 1 H317 >= 0,5 %

Le ou les polymères, y compris leurs impuretés, sont exemptés des dispositions relatives à l'enregistrement conformément à l'article 2(9) du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 ; aucune annexe n'est par conséquent fournie. Les informations nécessaires concernant les conditions opératoires et les mesures de gestion des risques (RMM) sont disponibles au chapitre 8 de cette FDS.

Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement préoccupante en concentration suffisante pour que l'obligation d'information soit appliquée (Normative REACH (CE) N°. 1907/2006, Article 59).

4. Premiers secours

· Description des premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Utiliser les équipements de protection appropriés pour traiter une personne contaminée.

Récupérer les vêtements souillés dans un sac étanche pour décontamination ultérieure.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· Après inhalation:



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Montrer cette fiche au médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Laver à l'eau savonneuse.

Laver immédiatement, abondamment et de manière prolongée (15 mn au moins).

En cas d'inflammation (rougeur, irritation, ..), consulter un médecin.

Montrer cette fiche au médecin.

Récupérer les vêtements souillés dans un sac étanche pour décontamination ultérieure.

· **Après contact avec les yeux:**

Rinçage à l'eau courante immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins).

Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.

Montrer cette fiche au médecin.

· **Après ingestion:**

Ne JAMAIS tenter de faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau.

Ne rien donner à boire.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction:**

Mousse

Poudres

Dioxyde de carbone

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Eau

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Combustible.

Lors de la combustion dégagement de vapeurs toxiques.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

Protection complète du corps.

· **Autres indications**

Rester du côté d'où vient le vent.

Evacuer le personnel à l'abri des fumées.

En cas de feu à proximité:

Refroidir à l'eau pulvérisée les conteneurs ou équipements exposés à la chaleur; s'assurer qu'il n'y ait

PAS de contact direct entre l'eau et le produit.

Ne pas respirer les fumées.

Ne PAS intervenir sans un équipement de protection adapté.

En cas de feu à proximité, et si les emballages ne sont pas endommagés:

Utiliser les extincteurs appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les gaz.

Ne PAS approcher FACE au vent.

Ne PAS intervenir SANS un équipement de protection adapté.



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

Équipement complet de protection étanche.

Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Contenir la substance répandue en formant une digue.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre siliceuse, neutralisant d'acide, liant universel).

Pomper le produit dans un conteneur de secours étiqueté de manière appropriée.

Laver la zone souillée à grande eau.

Récupérer les eaux de lavage pour élimination ultérieure.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· **Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter tout contact direct avec le produit.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter le contact avec l'eau ou l'humidité.

Ne transvaser et ne manipuler le produit qu'en système fermé.

Respecter les conditions d'emploi (se référer à la notice technique).

Assurer une ventilation adaptée en cas de pulvérisation d'une formulation de ce produit (formation possible d'aérosol ou vapeur).

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

Le sol du dépôt doit être imperméable et disposé de façon à constituer une cuvette de rétention.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Stocker à l'écart des matières incompatibles.

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

- Fûts métalliques.

- Réservoir respirant sous azote sec.

Matériaux d'emballage recommandés :

Aluminium.

Acier.

Matériau ne convenant pas pour les emballages:

Cuivre et ses alliages.

Étain.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Les limites prescrites ne doivent PAS être dépassées.

28182-81-2 homopolymère 1,6-diisocyanate d'hexaméthylène



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

VLE (France) Valeur momentanée: 1 mg/m³

Valeur EWB (Expositionsbeurteilungswert) selon TRGS 430: La teneur en polyisocyanates (oligomères HDI et/ou prépolymères) est de 100 %. Il faut utiliser pour cela une valeur EBW (Expositionsbeurteilungswert) de 0,5 mg/m³.

· Niveau dérivé sans effet DNEL polyisocyanate aliphatique hydrophile

· Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Conserver à part les vêtements de protection.

Douches de sécurité.

Fontaine oculaire.

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Ne PAS boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Prendre une douche ou un bain en fin de travail.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'application par pistolage : Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

En cas de ventilation insuffisante : Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail: autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9. Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Information générale

· Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Incolore à faible jaune.

· Odeur:

Presqu'inodore .

· valeur du pH:

Non applicable (réagit avec l'eau).

· Changement d'état

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Version: 5 Révision: 01.09.2023



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

Point de fusion:	< -18 ° C
Point d'ébullition:	> 300 ° C
· Point d'éclair	> 230 ° C (Closed cup)
· Limites d'explosion:	
Propriétés comburantes	Non oxydant.
· Densité à 25 ° C:	1,13 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Réagit Pas ou peu miscible
· Viscosité dynamique à 25 ° C:	6500 mPas à 23° C
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

- **Stabilité** : Stable à température ambiante.
- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter**: Stable à température ambiante.
- **Possibilité de réactions dangereuses**

Réaction exothermique avec les amines et les alcools; avec l'eau, dégagement progressif de CO₂; en récipients fermés, augmentation de la pression, d'où risque d'éclatement des récipients

- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**

Aucun produit de décomposition dangereux à condition de respecter les prescriptions de stockage et de manipulation

11. Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë, par voie orale**

polyisocyanate aliphatique hydrophile

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Etudes menées sur un produit comparable.

Toxicité aiguë: par voie cutanée

polyisocyanate aliphatique hydrophile

DL50 Rat, mâle/femelle: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Etudes menées sur un produit comparable.

Toxicité aiguë, par inhalation

polyisocyanate aliphatique hydrophile

CL50 Rat, femelle: 0,390 mg/l, 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Etudes menées sur un produit comparable.

L'atmosphère d'essai créée lors de l'étude sur des animaux n'est pas représentative des environnements de travail, du mode de commercialisation de la substance et du mode d'utilisation auquel on peut s'attendre raisonnablement pour la substance. Par conséquent, les résultats de l'essai ne peuvent pas être appliqués directement à des fins d'évaluation des dangers. Sur la base de l'opinion d'experts et du poids des éléments de preuve, une classification modifiée pour toxicité aiguë par inhalation est justifiée.

Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë 1,5 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

Méthode: Avis d'expert

Évaluation: Nocif par inhalation.

Action irritante primaire sur la peau
polyisocyanate aliphatique hydrophile
Espèce: Lapin
Résultat: légèrement irritant
Classification: Pas d'irritation de la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Etudes menées sur un produit comparable.

Action irritante primaire sur les muqueuses
polyisocyanate aliphatique hydrophile
Espèce: Lapin
Résultat: légèrement irritant
Classification: Pas d'irritation des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Etudes menées sur un produit comparable.

Sensibilisation
polyisocyanate aliphatique hydrophile
Sensibilisation respiratoire

Classification: Pas de classification selon les directives CE 2006/121/CE ou 1999/45/CE en tant que sensibilisateur des voies respiratoires.
Pas de sensibilisation d'ordre pulmonaire constatée lors de tests sur animaux.
Aucun potentiel de sensibilisation pulmonaire n'a été constaté sur le cobaye, aussi bien après induction intradermique qu'après inhalation de polyisocyanate à base de diisocyanate d'hexaméthylène.

Sensibilisation cutanée selon Magnusson/Kligmann (test de maximisation):
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: positif
Classification: Peut causer une sensibilisation par contact cutanée (sous-cat. 1B)
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Etudes menées sur un produit comparable.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Donnée non disponible

Cancérogénicité

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Pas de données disponibles.

Toxicité reproductrice/Fertilité

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Pas de données disponibles.



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

Toxicité pour la reproduction/Téragénicité

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Pas de données disponibles.

Génotoxicité in vitro

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Type de test: Test sur Salmonella/microsomes (test d'Ames)
Résultat: Aucun effet mutagène observé.
Méthode: OCDE Ligne directrice 471
Etudes menées sur un produit comparable.

Génotoxicité in vivo

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Pas de données disponibles.

Évaluation STOT – exposition unique

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Peut irriter les voies respiratoires.
Etudes menées sur un produit comparable.

Évaluation STOT – exposition répétée

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Évaluation CMR

polyisocyanate aliphatique hydrophile
Cancérogénicité: Pas de données disponibles.
Mutagénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Téragénicité: Pas de données disponibles.
Toxicité reproductive/Fertilité: Pas de données disponibles.

Information(s) supplémentaire(s)

Propriétés/effets particuliers: En cas de surexposition - notamment lors de la mise en oeuvre par pulvérisation de peintures contenant des isocyanates sans mesures de sécurité - risque d'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires, plus ou moins élevé selon la concentration. Risque de malaises ultérieurs et risque de développement d'une hypersensibilité (malaises respiratoires, toux, asthme). Les personnes hypersensibles sont susceptibles de souffrir de ces effets, même à de faibles concentrations en isocyanate, y compris des concentrations inférieures à la limite d'exposition professionnelle. En cas de contact prolongé avec la peau, risque d'irritation et d'effet tannant.

Les expérimentations animales et d'autres études indiquent que le contact cutané avec les diisocyanates pourrait jouer un rôle dans la sensibilisation à l'isocyanate et les réactions des voies respiratoires.



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

12. Informations écologiques

· Toxicité

Toxicité aiguë pour les poissons

polyisocyanate aliphatique hydrophile

CL50 28,3 mg/l

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Etudes menées sur un produit comparable.

Toxicité chronique pour les poissons

polyisocyanate aliphatique hydrophile

Pas de données disponibles.

Toxicité aiguë sur les daphnies

polyisocyanate aliphatique hydrophile

CE50 > 100 mg/l

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Etudes menées sur un produit comparable.

Toxicité chronique pour les daphnies

polyisocyanate aliphatique hydrophile

Donnée non disponible

Toxicité aiguë sur les algues

polyisocyanate aliphatique hydrophile

CE50r > 100 mg/l

Espèce: scenedesmus subspicatus

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Etudes menées sur un produit comparable.

Toxicité aiguë sur les bactéries

polyisocyanate aliphatique hydrophile

CE50 > 10.000 mg/l

Espèce: boue activée

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Etudes menées sur un produit comparable.

Persistence et dégradabilité

Biodégradabilité

polyisocyanate aliphatique hydrophile

Biodégradation: 2 %, 28 jr, c'est-à-dire difficilement biodégradable

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 F

Etudes menées sur un produit comparable.



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

polyisocyanate aliphatique hydrophile

Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs

L'isocyanate réagit à l'eau au niveau de l'interface pour former du CO₂ et un produit insoluble solide présentant un point de fusion élevé (polyurée). Cette réaction est fortement favorisée par la présence de substances tensioactives de surface (savons liquides) ou de solvants solubles dans l'eau. Selon l'expérience acquise à ce jour, la polyurée est inerte et non dégradable.

13. Considérations relatives à l'élimination

L'élimination doit se faire en respectant tous les décrets, tous les statuts et toutes les lois en vigueur aux niveaux local, national et international. Pour l'élimination au sein de l'UE, utiliser le code déchet en vigueur, selon le Catalogue Européen de Déchets (CED).

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Les emballages doivent être entièrement vidés immédiatement après le dernier prélèvement de produit (absence d'égouttement et d'écoulement, nettoyage à la spatule). Après neutralisation des résidus de produit collés sur les parois, les étiquettes sur le produit et les risques doivent être éliminés. Ces emballages peuvent être retournés pour élimination, selon leurs spécificités, aux centres de reprise de l'industrie chimique prévus à cet effet. Le recyclage doit respecter la législation nationale et les réglementations concernant la protection de l'environnement.

Aucune disposition sur les eaux usées.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Egouttage soigneux.

Incinérer les fûts et flacons dans une installation autorisée.

14. Informations relatives au transport

· **No ONU**

· **ADR, ADN, IMDG, IATA -**

· **Désignation officielle de transport (libellé)** NON réglementé

· **ADR -**

· **ADN, IMDG, IATA -**

· **Classe(s) de danger pour le transport** NON réglementé

· **ADR, ADN, IMDG, IATA**

· **Classe -**

· **Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA -**

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II**

de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:** Les prescriptions réglementaires reprises cidessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la F.D.S.en

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Version: 5 Révision: 01.09.2023



Nom du produit : Durcisseur du vernis premium

Si votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

15. Informations réglementaires

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Prescriptions nationales:**

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Code Sécurité Sociale (Art. L 461-1 à L 461- 8) (France) :

Tableau des maladies professionnelles n° 62 : Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques.

· **Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Les scénarios d'exposition sont disponibles en anglais sur demande à l'adresse : info@cm-paris.com. Ils seront progressivement mis en annexe des FDS dans les langues requises.

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R20 Nocif par inhalation.

R23 Toxique par inhalation.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

· **Restriction de l'utilisation recommandée.**

Ce produit est principalement utilisé comme durcisseur dans les matériaux de revêtement ou les adhésifs. La manipulation de matériaux de revêtement ou d'adhésifs contenant des polyisocyanates réactifs et des résidus d'HDI monomère exige des mesures de protection appropriées (voir également la présente fiche de données de sécurité).

Ces produits ne doivent être utilisés que pour des applications industrielles ou professionnelles. Ils ne doivent pas être utilisés pour le domaine du bricolage (DIY = Do-It-Yourself).

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout